



Communiqué de presse - 29 novembre 2021



## 34<sup>e</sup> CONCOURS DE L'IREF - MILLÉSIME 2021-2022

**A l'occasion de la remise des prix des « Meilleurs Franchisés & Partenaires de France », l'IREF a récompensé 63 lauréats, représentants 54 enseignes en mettant à l'honneur, Maxime Aiach, lauréat du prestigieux prix Jean-Paul Clément**

Placés sous le Haut parrainage du ministère de l'économie des finances et de la relance, les Trophées de l'IREF mettent à l'honneur les affiliés et les têtes de réseaux du commerce organisé indépendant, les plus performants : **des réussites individuelles portées par l'esprit d'entreprendre.**

La cérémonie, présidée par Michel Kahn, Président de l'IREF, s'est tenue **le lundi 29 novembre 2021 à 16 h** sur le plateau de BFM Business.

Marqué par une croissance plus rapide, une résistance plus forte et un rebond plus solide que le reste du commerce, le secteur du commerce organisé indépendant regroupe toutes les formes de réseaux : franchise, partenariat, concession, licence de marque, commission affiliation, coopérative, GIE, chaîne volontaire, affiliation, ...

**Les Trophées de l'IREF, un « label » reconnu depuis 1987 :**

Les 63 lauréats présentés par 54 enseignes, récompensés cette année par les 34<sup>e</sup> Trophées de l'IREF, se distinguent par leur capacité à relever les nouveaux défis du commerce phygital et de l'omnicanalité.

**Plusieurs distinctions ont été décernées par l'IREF :**

**Le prix Jean-Paul Clément**, la plus haute distinction attribuée par l'IREF a été remise par Alain Afflelou à Maxime Aiach, fondateur de Domia Group (Shiva – Acadomia – Nos Aimés).

Ce Grand Prix récompense et honore les grandes personnalités du monde de l'entreprise en réseau, à la tête d'enseignes notoires qui œuvrent au service de la France, en se distinguant dans des actions profitables pour le commerce organisé indépendant, intégré ou associé.

3 personnalités de l'année ont reçu un grand prix intuitu personae : Edouard Falguières pour Guinot / Mary Cohr, Jean-Claude Biguine pour Biguine Paris et Pierre Elmalek pour la Maison de la Literie.

Le prix satisfaction réseau, pour la première fois l'IREF a attribué ce prix en direct, pendant la cérémonie, à la suite du système d'évaluation électronique en ligne.



## Les lauréats 2021

### Meilleur Espoir de la Franchise et du Partenariat

QUICK ÉPIL', Matteo MANNARELLI, Mulhouse (68)  
ENERGY SLIM CONCEPT, Gulhan LOMBARDO, Cernay (68)  
LE COMPTOIR IRLANDAIS, Jean-Alain LÉOCARD, Nice (06)  
AQUILA RH, Violène VERGEREAU, Aizenay (85)

### Prix de l'Affiliation du Retail

ERAM, Karen GRIGORYAN, Salon de Provence (13)

### Prix de la Stratégie et du Développement Territorial

THERAFORM, Jonathan AIDAN, Boulogne Billancourt (92)

### Prix du Management Interne

L'ORANGE BLEUE, Morgan REMAUD, Ancenis / Nort sur Erdre / Blain / La Chapelle Basse Mer (44)

### Prix d'Honneur de la Proximité Territoriale

ESSENTIEL & DOMICILE, Jean-Jacques GODET, Dardilly (69)

### Prix de l'Excellence du Parcours Client

AGE D'OR SERVICES, Alexis BOURGEON, Châtellerault (86)

### Prix de la Réussite Economique secteur

Immobilier ORPI, Arnaud MOUGEL, La Ciotat (13)

### Prix de la Créativité et de l'Action Solidaire

L'APPART FITNESS, Audrey MALLEN, Belleville en Beaujolais (69)

### Prix d'Excellence de la Transmission du Savoir-Faire

BOULANGERIE ANGE, François BULTEL, Aix en Provence (13)

### Prix de l'Agilité Numérique

DIET PLUS, Carine KREUCHER-MARC, Molsheim (67)

### Prix de l'Action Citoyenne et Solidaire

LES CRÈCHES DE TILIO, Angélique DELAUNAY, Chaumes en Brie (77)

### Prix de l'Innovation des Réseaux de Pharmacies

GROUPE UNIVERS PHARMACIE, Daniel BUCHINGER, Colmar (68)

### Prix de la Satisfaction Client

RNPC-GROUPE ÉTHIQUE ET SANTÉ, Véronique CHAMPIGNY, Compiègne (60)

RNPC-GROUPE ÉTHIQUE ET SANTÉ, Pascal RASSER, St Jean de Vedas (34)

RNPC-GROUPE ÉTHIQUE ET SANTÉ, Olivier GERBRON, Ajaccio (20)

### Prix de l'Agilité Digitale

WALL STREET ENGLISH, Natanaël WRIGHT, Paris La Défense (92)

### Prix de la Stratégie Numérique

AVENIR RÉNOVATIONS, Mickaël DI LUCA, Collégien (77)

### Prix du Design

VÉLICIOUS BURGER, Elena RECKEWELL & Cédric MINCATO, Strasbourg (67)

### Prix de la Performance Economique

BASILIC & CO, Louis BROCHARD, Rennes (35)

### Prix du Marketing Digital

BRIOCHE DORÉE, David FONTANIÉ, St Pierre d'Irube (64)

**Prix de la Réussite Commerciale du Réseau**

VAKOM, Olivier LAURENT, Vannes (56)

**Prix d'Excellence du Commerce de Proximité**

CARREFOUR MARKET, Mathieu MAMBERTI, Viggianello (20)

CARREFOUR MARKET, Jenny et Jérôme MORTAGNE, Ferrières (17)

CARREFOUR MARKET, Emmanuel GUERCIO, Le Creusot (71)

**Première Goodtech sur Euronext**

OBIZ, Brice CHAMBARD, Lyon (69)

**Lauréat de la Décennie**

FIDÉLIO, Marie-Ange LE MEN, Coulommiers (77)

ALAIN AFFLELOU, Antoine CARETTE, St Quentin (02)

IXINA, Pierre DELAUNAY, Angers (49)

PASSTIME, Jérôme RAVEL, Vergèze (30)

DAL'ALU, Yannick IGOU, Cenon (33)

**Grand Prix de la Performance Economique et Commerciale**

RAINBOW, Nathalie DUCHENE, Mulhouse (68)

**Grand Prix de l'Innovation**

ENTENDRE, Benjamin LETY, Locmiquelic (56)

ENTENDRE, Mathieu LOISEAU, Orléans (45)

**Grand Prix de la Révélation Economique du Réseau**

MOBILIER DE FRANCE, Sandrine DA CONCEICAO, Barentin (76)

**Grand Prix de l'Economie Circulaire**

HAPPY CASH – HAPPY TROC, Pascal LEBERT, Sainte Hermine (85)

**Grand Prix de la Communication**

Digitale ATTILA, Benoît LAHAYE, Montargis (45)

**Grand Prix du Commerce Coopératif**

KRYS GROUP, Alexandre LEBOUCQ, Le Lude (72)

**Grand Prix de l'Expérience Client**

LOUVRE HOTELS GROUP, Lorraine DUVAL, Puteaux (92)

**Grand Prix de la Performance Sociétale**

TEMPORIS, Olivier et Julien SIMON, Haguenau (67)

**Ambassadeur de l'Enseigne**

ACTIV'EXPERTISE, Yvrick BIGOT, Cormeray (41)

UNICIS, Clothilde BOUCHEZ-GRAND, Valence (26)

GUINOT, Jessica TOULOUSE, Tourrettes (83)

GUINOT, Béatrice DUCARRE, La Tour du Pin (38)

MARY COHR, Nadia BERGERON, St Denis en Val (45)

MARY COHR, Moïra GUILLOU, Arpajon (91)

**Prix du Développement International**

WING'S ARMY, Martin SANTAELLA OSUNA, Panama

**Ambassadeur du Réseau**

O2 CARE SERVICES, Cécile NICOLAS, Cholet (49)

CUISINES RÉFÉRENCES, Michèle LEFRANC, Caro (56)

**Prix Révélation de l'Année secteur**

Pharmacie iPHARM, Franck AOUIZERAT, Paris (75)

**Enseigne de l'Année secteur**

Immobilier GUY HOQUET L'IMMOBILIER, Stéphane FRITZ, Gentilly (94)

**Enseigne de l'Année secteur Service aux Entreprises**

TEMPORIS, Laurence POTTIER-CAUDRON, Seilh (31)

**Prix de la Satisfaction Réseau**

ENERGY SLIM CONCEPT, Gulhan LOMBARDO, Cernay (68)

**Trophée d'Argent**

LÉONIDAS, Emilien JOYE, Hazebrouck (59)

CUISINE PLUS, Julien GLORIA, La Roche sur Yon (85)

**Trophée d'Or**

PITAYA, Florian MARTINEL, Strasbourg (67)

**Personnalité de l'Année Beauté professionnelle**

GUINOT & MARY COHR, Edouard FALGUIERES, Neuilly sur Seine (92)

**Personnalité de l'Année secteur Coiffure**

BIGUINE PARIS, Jean-Claude BIGUINE, Paris (75)

**Personnalité de l'Année secteur Literie et Salon**

MAISON DE LA LITERIE, Pierre ELMALEK, Suresnes (92)

**Prix Jean-Paul Clément**

DOMIA GROUP (SHIVA - ACACOMIA - NOS ÂMÉS), Maxime AIACH, Paris (75)

Le Concours « Meilleurs franchisés & Partenaires de France », lancé en 1987, est ouvert aux franchisés ou partenaires indépendants, présentés par leur franchiseur ou leur partenaire principal. Parmi les critères de sélection : leur performance économique, la participation à la vie du réseau, la communication, l'insertion dans l'environnement local, l'attitude à l'égard des consommateurs, le dynamisme et l'expansion de l'entreprise. Les lauréats, sélectionnés par un jury de professionnels présidé par Pierre Goguet, président de CCI France, sont récompensés d'un Trophée et d'un diplôme, véritable « label » de reconnaissance et de légitimité aux yeux des tiers.

#tropheesiref2021 #Iref #BFMBusiness #federationiref

**A propos de l'IREF**

*La Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise valorise depuis plus de trente ans toutes les formes les réseaux du commerce organisé indépendant. Crée en 1981 et présidée par Michel Kahn, elle permet à ces réseaux qui se distinguent par leur culture, leur système juridique et contractuel, leur méthode managériale, de communiquer, d'échanger leurs expériences respectives et de s'enrichir mutuellement par la "fertilisation croisée".*

<http://www.franchise-iref.com>